

Zeitschrift: Bulletin généalogique vaudois

Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

Band: 7 (1994)

Artikel: L'Héraldique ou le blason

Autor: Rohner, Frédéric R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085317>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**L'HERALDIQUE
OU
LE BLASON**

Frédéric R. Rohner

AVERTISSEMENT

D'une part, cet article présente l'héraldique d'une façon très concise et n'a pas la prétention d'être exhaustif.

D'autre part, les propos traités constituent, en fait, un premier article de base, permettant à toute personne intéressée de se familiariser quelque peu avec cette matière complexe qui mérite bien des explications et des éclairages afin de la "vulgariser" au mieux.

Ainsi, le champ de ce premier exposé se bornera principalement à traiter du blason classique des débuts jusqu'à la période contemporaine, et géographiquement en Europe occidentale.

Il est très certain que nous reviendrons sur cette matière et que nous développerons encore le sujet, vu sa connexité avec la généalogie, dans de prochains "Bulletins généalogiques vaudois".

TABLE DES MATIERES

- I. Introduction
- II. Histoire du blason
- III. Droit du blason
- IV. Les armoiries :
 - 1) Les émaux héraldiques
 - 2) Les fourrures
 - 3) De l'écu
 - 4) La symbolique de l'écu
 - 5) Le timbre et sa symbolique
- V. Titre final
- VI. Planches

I INTRODUCTION

Il convient tout d'abord de définir l'héraldique¹ comme étant la discipline visant la connaissance et l'étude des armoiries.

L'héraldique est, en effet, bien une discipline s'inscrivant dans le cadre de l'Histoire².

L'héraldique est à la fois une science³, un art⁴, une symbolique⁵ dont le rôle est toujours important à notre époque⁶.

De nos jours, cette discipline peut, malgré tout, encore être comprise comme une discipline élitaire⁷, destinée à quelques "vieux" sages voire à des nostalgiques de l'Ancien Régime ou d'un passé glorieux et idyllique⁸.

Franchi le cap de ces idées préconçues, l'on remarque que chaque époque a ses "clercs"⁹ du blason.

Quoi qu'il en soit, tant pour le profane que pour le connaisseur, le blason est un monde merveilleux et très coloré qui mérite attention; il n'est en effet pas rare de pouvoir admirer de magnifiques

¹ Les puristes disent également "le blason"; celui-ci évoque souvent, dans le langage courant, l'écu, ce qui n'est pas absolument exact.

² Permettant même de l'expliquer voire encore de lui donner des repères quant à la chronologie, à la géographie, à des caractères de rattachement divers.

³ Par la connaissance de ses règles, sa complexité et sa précision.

⁴ Par le style et l'élaboration de représentations iconographiques.

⁵ Par l'évocation de significations, de sentiments ou encore de vertus.

⁶ Par exemple : l'identification (souvent instinctive voire inconsciente), d'un Etat et de ses citoyens, à son drapeau.

⁷ Certainement pour le savoir ou la connaissance de cette matière.

⁸ Il en existe bien sûr, mais cette image est par trop caricaturale et réductrice.

⁹ Du héraut à l'héraldiste pouvant être un mauvais génie et ainsi commettre des erreurs qui marqueront.

vitraux armoriés ou des armoiries fort stylisées sur divers édifices anciens.

Hormis l'attrait historique de l'héraldique, et vu un intérêt certain, l'on peut considérer cette discipline comme toujours vivante et utile aux hommes qui peuvent ainsi s'identifier à la société.

Le phénomène contemporain des marques n'est en fait qu'une sorte de prolongement bâtard de l'héraldique (ex. l'Etoile de Daimler-Benz).

II HISTOIRE DU BLASON

Bien que l'on sache fort bien que les phalanges grecques et les légions romaines¹⁰ fussent dotées d'emblèmes distinctifs, tous les spécialistes s'accordent à dire que l'héraldique est née non pas dans l'Antiquité, mais en fait au Moyen Âge.

L'héraldique a pris naissance et s'est développée en Europe occidentale; ses débuts datent véritablement de la fin du onzième siècle et du douzième. Preuves en sont une représentation sur la "Tapisserie de Bayeux"¹¹ ou des sceaux.

Avec la sigillographie¹², l'on peut admirer les sceaux¹³ équestres dans lesquels figurent de preux chevaliers, sur leur monture, tenant un bouclier armorié d'une main et une lance de l'autre.

Ainsi, dans un tournois, le chevalier¹⁴ porte un heaume¹⁵, une cotte d'armes¹⁶ et un bouclier¹⁷.

¹⁰ En tête de celles-ci, les "aigles" avec la fameuse inscription "SPQR" (Senatus Populusque Romanus).

¹¹ Datant de la fin du 11 ème.

¹² Il s'agit de l'étude des sceaux, du latin "sigillum" signifiant empreinte, trace, figure gravée ou sceau.

¹³ Tenant lieu de signature pour son possesseur.

¹⁴ Le seigneur s'armera également.

¹⁵ Le casque. Heaume (de l'allemand "Helm").

¹⁶ A ses "couleurs".

¹⁷ Une rondache ou encore un pavois par exemple. Soit l'écu.

A l'époque de la féodalité, le héraut¹⁸ porte, telle une sorte de chemise ample, le tabard ainsi que la bannière¹⁹ aux armes²⁰ de son maître ou de son suzerain; il s'agit donc d'un point de vue visuel de bien déterminer des appartenances ou des attachements à son seigneur et à celui-ci de marquer les "couleurs".

Il arrivait qu'un chevalier modifie, change son blason ou en possède même plusieurs²¹. Au début, le blason était d'abord un emblème personnel, puis plus tard héréditaire.

Peu à peu, l'héraldique se structure et s'améliore; les sceaux équestres disparaissent au profit de sceaux ronds ou en navette qui mettent en relief le contenu d'un écu d'armes. Autour de cet écu, figure en latin le nom de son possesseur.

Dans leur histoire, les armoiries peuvent évoquer un être, une famille²², un "pays"²³, une corporation²⁴ ou un état²⁵.

En effet, dès les 12 ème et 13 ème siècles, des villes²⁶, des abbayes et des évêchés²⁷ adoptent des

¹⁸ De là est tiré le mot "héraldique". A l'origine, il s'agit d'un messager au service de son seigneur, puis il sera une sorte d'officier ministériel du prince ou seigneur ou encore au service d'une bonne ville; et il devient enfin un connaisseur en héraldique.

¹⁹ Auparavant, l'on parlait de fanon ou de gonfanon (oriflamme unicolore) puis de bannière armoriée.

²⁰ Un synonyme d'armoiries.

²¹ S'il est (ou devient) le maître de plusieurs seigneuries ou de nouvelles seigneuries.

²² Les armoiries deviennent véritablement familiales dès le 14 ème.

²³ Ou une seigneurie, ou une ville ...

²⁴ Des tisserands, des bouchers ...

²⁵ Celui de chevalier, de baron, ... ou celui d'un clerc.

²⁶ Commune, municipalité avec un écu faisant figurer par exemple le Saint Patron du lieu.

²⁷ Cf. n. 25, les débuts de l'héraldique ecclésiastique (ex: symbolique de la crosse et du pouvoir spirituel).

armoiries²⁸. Après les ecclésiastiques, les bourgeois²⁹ et les artisans, les paysans se dotent d'armoiries caractéristiques³⁰ au 14 ème siècle déjà.

Le 15 ème est un siècle qui voit un très grand développement de l'héraldique en Europe occidentale³¹.

A l'époque de Louis XIV, roi de France, c'est une période mercantile et dispendieuse à la Cour; aussi, afin d'éponger un peu les dépenses du royaume, il y eut volonté d'enregistrer les armoiries contre sommes sonnantes et trébuchantes et accessoirement de créer ainsi un armoirial³² général de France³³.

Le 18 ème siècle dessine une phase de déclin pour le blason; il y a de nombreux excès pour ce qui est du symbolisme et de ses significations³⁴.

La Révolution française³⁵ interdit le port des armoiries privées; les révolutionnaires, à tort, assimilèrent toutes les représentations héraldiques³⁶ à la noblesse (sauf évidemment le drapeau³⁷ de la Révolution).

²⁸ Marque de pouvoir et de souveraineté, et pour un raison pratique rôle de signature).

²⁹ Ou communiers (parfois ainsi appelés).

³⁰ Avec des instruments aratoires.

³¹ Dans le Saint Empire (ou S.E.R.G.) avec, entre autres, les Suisses; en Grande-Bretagne et en France.

³² Registre rassemblant l'ensemble des armoiries reconnues ou connues.

³³ De créer un registre pour les nobles et les autres états, en 1696; abandonné et non terminé en 1709.

³⁴ Confinant à un véritable ésotérisme.

³⁵ Décret du 19.06.1790 pour la suppression des armoiries, ordres, ... De 1792-96, leur chasse ou éradication, et des peines étaient infligées.

³⁶ Sauf la cocarde ou le drapeau "rouge-blanc-bleu"; la Terreur oublia le "blanc" dans son épuration.

³⁷ Tiercé en pal de gueules, d'argent et d'azur.

Sous Napoléon Ier, empereur des Français, il y aura rétablissement des armoiries pour la noblesse³⁸ et création d'une nouvelle héréditaire fort bien structurée³⁹.

A la chute du Premier Empire, en 1815, Louis XVIII permet à nouveau la possibilité à tout un chacun de recouvrer ses armoiries ou d'en créer.

Les Romantiques du 19 ème vont restaurer l'étude du blason avec un certain sérieux et de nos jours, l'Académie internationale d'héraldique mène des recherches intéressantes.

Les armoiries gardent une importance réelle pour les divers Etats⁴⁰ et autres collectivités publiques.

En Suisse, la situation sous l'Ancien Régime est similaire aux autres pays; certaines personnes se voient décerner des armoiries pour bons services rendus⁴¹. Le rôle du Saint-Empire influence l'héraldique des Cantons⁴².

En 1798, les troupes françaises envahissent les Suisses et imposent la République Helvétique dite "Une et indivisible"; cette République, soumise à la France, prit la même décision que la Constituante⁴³.

L'évolution historique suivra l'histoire constitutionnelle suisse et la situation sera identique à celle des pays voisins, en matière héraldique.

³⁸ Ce sera, en fait, la seule véritable période de l'histoire à ne reconnaître qu'un blason pour la "classe" noble.

³⁹ La blason napoléonien permet de déterminer avec assurance le titre ou la fonction.

⁴⁰ Même lors de la Révolution bolchévique de 1917. Sous les Soviets, port de certaines armoiries possible et même des créations !

⁴¹ Service étranger : France, Grande-Bretagne, Hollande, Naples ...

⁴² Les armes de Schwyz.

⁴³ Cf. n. 35 décision similaire en 1798.

De nos jours, les armoiries des Cantons et de l'Etat fédératif ont officiellement⁴⁴ leur importance.

Il existe des armoriaux cantonaux de qualité, où l'on retrouve les armes des familles⁴⁵ originaires d'une commune⁴⁶ appartenant à tel Canton. Mais, il convient toujours d'être prudent et de ne pas faire n'importe quoi en se référant à un armorial, car il faut prendre en considération l'élément généalogique⁴⁷ afin de ne pas usurper des armoiries.

III DROIT DU BLASON

Au Moyen Âge, les débuts de l'héraldique furent un peu chaotiques; la coutume, en la matière, s'installa et se précisa au gré du temps.

Il était fréquent de voir des personnes changer d'armoiries⁴⁸, car il y avait une certaine liberté dans leur établissement.

Les femmes pouvaient également porter des armoiries, et cela depuis les premiers temps du blason.

Toutefois, la structure féodale imposait certaines règles; par exemple, lorsqu'une famille s'éteint, les biens de celle-ci vont au suzerain qui peut recevoir, ainsi, des seigneuries⁴⁹ vassales et leurs armoiries.

Dans le cas où il reste des parents, l'éminent auteur, Monsieur Donald L. Galbreath⁵⁰ dit : "Normalement, les armoiries revenaient à tous les

⁴⁴ Car elles sont aussi législativement réglementées.

⁴⁵ Pour un nom, il peut parfois exister une série d'armoiries fort différentes.

⁴⁶ Les communes de Suisse ont des armoiries; il existe des armoriaux de communes (VD ...).

⁴⁷ En allant à la recherche de ses ancêtres, afin donc de le recouper avec l'élément héraldique légitime.

⁴⁸ Personnelles au départ, puis héréditaires.

⁴⁹ Le fief.

⁵⁰ In "Manuel du blason", édité chez Spes à Lausanne, 1942 et réédité ensuite.

membres d'une famille, passaient du père aux enfants, et, à la mort du dernier représentant mâle, soit au mari de l'héritière et à leurs enfants, soit, faute d'héritier direct, au parent le plus rapproché. La femme a droit au blason de son père (ainsi qu'à celui de son mari) sa vie durant, mais si elle n'est pas héritière, ne transmet pas son blason à ses enfants."

Dans le cas où deux parties⁵¹ se disputent de mêmes armoiries, une procédure d'arbitrage permet de trancher de tel conflit⁵².

Aux 14 ème et 15 ème siècles, les hérauts⁵³ vont jouer un certain rôle comme dépositaires d'un savoir et vont se mettre à dessiner des armoiries selon les règles de l'art ou feront des théories du blason⁵⁴. Ainsi, dès cette époque, l'on voit des armoiries vendues ou même données⁵⁵ en tout ou partie; des princes essayèrent d'interdire aux "roturiers" le port d'armoiries, mais ce fut en vain.

Depuis le 15 ème siècle existera le phénomène de la concession d'armoiries par le "prince"⁵⁶ et pour le confirmer, il y aura des lettres de concession⁵⁷ d'armes par l'Empereur du Saint-Empire ou des lettres patentes sous le sceau de France⁵⁸; ainsi, les personnes⁵⁹ anoblies ou confirmées reçoivent également titre, nom et armoiries.

⁵¹ De familles différentes.

⁵² La prise d'armes est aussi possible afin de régler le différent.

⁵³ Et autres rois d'armes et poursuivants.

⁵⁴ Avec un vocabulaire idoine. Mais certaines de ces théories ne sont pas de qualité ou n'ont pas pris.

⁵⁵ Par héritage.

⁵⁶ Même par un comte, puis au 16 ème ce sera un privilège exclusif du prince ou du souverain.

⁵⁷ Soit un parchemin présentant l'armoirie ainsi que son blasonnement. Les Savoie l'ont fait pour Vaud.

⁵⁸ Dès le 17 ème par son juge d'armes, charge impartie à la famille d'Hozier (de 1641 à la Révolution).

⁵⁹ Et/ou les familles.

Les armoiries peuvent se compliquer si l'on tient à y évoquer ses possessions territoriales⁶⁰.

En voilà, d'une façon brève, pour l'héraldique classique; il faut préciser encore qu'il existe différents styles propres à certaines contrées⁶¹.

L'héraldique sous Napoléon avait des règles précises et rigoureuses⁶², malheureusement⁶³ elle n'a pas été maintenue et le blason classique a repris tous ses droits avec la Restauration.

Afin de mieux comprendre ce qu'est vraiment le blason et ses règles, il convient maintenant d'aborder celui-ci plus en détail avec le prochain chapitre.

IV LES ARMOIRIES

Les armoiries ou armes sont composées principalement d'un écu⁶⁴, au-dessus de celui-ci se trouvent le timbre⁶⁵ et des lambrequins⁶⁶ et, sous l'écu, sont placées des marques de dignités⁶⁷.

L'écu peut être encadré, de part et d'autre, par des hommes⁶⁸, des animaux⁶⁹, voire même des choses⁷⁰.

⁶⁰ Avec un écu écartelé.

⁶¹ Des règles spéciales peuvent être établies par la coutume.

⁶² Le pal dans un écu signifiant immédiatement le titre de chevalier d'Empire, par exemple.

⁶³ En effet, pour une telle héraldique dont la clarté doit être reconnue.

⁶⁴ Soit le bouclier. Leurs représentations peuvent être diverses.

⁶⁵ Avec le casque et son cimier.

⁶⁶ Torsade d'étoffe décorant le casque.

⁶⁷ Avec le collier d'un ordre, tels celui de la Toison d'Or, celui du Saint-Esprit, celui de la Jarretière, etc ...

⁶⁸ Soit les "Tenants" (ex. des hommes sauvages).

⁶⁹ Soit les "Supports".

⁷⁰ Soit les "Soutiens" (ex. des arbres).

Si l'on a le privilège d'être de très haute noblesse, l'on a le droit au manteau⁷¹ ou encore au pavillon⁷² placé en arrière de ses armes.

Sous l'écu peut être indiquée, dans une banderole, la devise⁷³ qui ne doit pas être confondue avec le cri⁷⁴, posé dans un listel au sommet de la représentation des armoiries.

1. LES EMAUX HERALDIQUES

Donnons maintenant de la couleur à tout cela; un écu d'armes permet de reconnaître la "couleur" de son possesseur.

Le blason classique est peint de sept émaux⁷⁵; ceux-ci sont divisés en deux catégories : les métaux⁷⁶ et les couleurs⁷⁷.

La règle du choix des émaux veut que l'on alterne toujours une couleur par un métal; il n'est ainsi pas admis, par exemple, de voir l'or et l'argent se chevaucher. Les émaux sont donc :

- Les "Métaux": l'or (=jaune) et l'argent (=blanc).
- Les "Couleurs": le gueules (=rouge), le sinople (=vert), le sable (=noir), l'azur (=bleu) et le pourpre (=brun violacé).

⁷¹ Les Suisses n'ont pas usé de ce genre d'artifice. Marques de dynastes, de pairies, ...

⁷² Pour un monarque, chef d'Etat.

⁷³ Ex. "L'Union fait la Force", "Ich dien", "Honni soit qui mal y pense", "Fidelis Regis et Patriae", etc...

⁷⁴ Signe de ralliement sur les champs de bataille. Pour la France : "Mont Joye Saint Denis".

⁷⁵ Ne pas dire : couleurs, car il s'agit d'une catégorie d'émaux héraldiques. Cf. la Planche No 1.

⁷⁶ Au nombre de deux : l'or et l'argent.

⁷⁷ Ex. non classiques et modernes : l'"Orangé" et le "Tenné" (=brun) figurant sur certains drapeaux africains.

Les émaux sont représentés également par un système de hachures⁷⁸ symbolisant telle couleur ou tel métal (Voir Planche No 1).

Hormis ces émaux héraldiques, il est bon d'ajouter, d'une part, que l'on décrit et dit "au naturel" les meubles⁷⁹, teints par mère nature; d'autre part, les parties visibles de chair se disent "de carnation".

2. LES FOURRURES

Hormis les émaux, il existe les fourrures⁸⁰; il s'agit de l'hermine⁸¹ et du vair⁸² et de leurs variantes⁸³ qui sont également signalées de façon caractéristique⁸⁴, afin de les reconnaître dans les armoiries.

Elles sont anciennes et plutôt rares en nos contrées.

3. DE L'ECU

L'écu reprend la forme du bouclier, plus ou moins stylisé selon l'époque et le pays.

L'écu d'une femme⁸⁵ est disposé généralement en losange⁸⁶, voire en ovale⁸⁷; si la femme est

⁷⁸ Et de mouchetures. Il existe encore un système avec emploi de lettres (ce qui est moins bien).

⁷⁹ Soit des objets, des plantes, des animaux ...

⁸⁰ Appelées ainsi, car elles pouvaient recouvrir une partie de l'écu.

⁸¹ Que l'on trouve sur le drapeau de Bretagne.

⁸² Fourrure provenant du petit-gris (sorte d'écureuil).

⁸³ Ex. contre-hermine, vairé, ...

⁸⁴ Des mouchetures pour l'hermine.

⁸⁵ L'écu de femme ne porte pas un heaume, sauf exceptions (ex. en Allemagne).

⁸⁶ Dès le 16 ème siècle.

⁸⁷ Ou en navette (=format de l'instrument de prédilection des fileuses).

mariée, son écu sera à droite de celui de son mari⁸⁸. Le champ de l'écu peut être divisé en diverses figures géométriques appelées pièces honorables⁸⁹ et partitions⁹⁰; il peut encore recevoir des meubles⁹¹, soit des objets, des plantes ou des animaux placés sur son champ ou dans une division d'écu⁹².

L'écu a un rôle principal, car il est l'emblème d'une famille ou d'une branche de famille avec son histoire. Pour un même nom, il peut exister nombre d'écus différents (à déterminer selon les origines et les ancêtres).

Même, dans un seul "clan" familial, il peut exister des variantes d'un écu; ces variantes sont réalisées grâce aux "brisures" qui permettent ainsi de distinguer les membres d'un clan familial en ses diverses branches.

Ainsi, l'écu originaire appartient à l'aîné de la branche aînée; la brisure consiste à modifier parfois un des émaux contre un autre, voire par d'autres moyens ou artifices héraudiques⁹³. La brisure se pratique généralement dans les grandes familles.

Certaines brisures⁹⁴ peuvent également signaler une bâtardise ou l'ascendance d'un enfant naturel dans une famille.

L'écu peut être très simple, mais également très compliqué lorsqu'il comprend la symbolique, par exemple, de toutes les possessions d'un même prince. Il peut donc parfois s'agir d'un véritable "décryptage" héraudique !

⁸⁸ Cf. Planche No 2.

⁸⁹ Si nombre pair de traits. Ex. la fasce (cf. Planche No 4).

⁹⁰ Si nombre impair de traits. Ex. le coupé (cf. Planche No 3).

⁹¹ L'on remarque selon les contrées des dominantes (ex. le lion plutôt que l'aigle, etc...).

⁹² Cf. Planches No 3 et 4.

⁹³ Usage d'une bordure, d'un lambel (ex. duc d'Orléans), du bâton péri ...

⁹⁴ Par une cotice, une vergette, ou un animal diffamé par ex.

Aussi, il est judicieux de mentionner de manière brève, dans la prochaine section, quelques éléments de symbolique.

4. SYMBOLIQUE DE L'ECU

Préalablement, il faut évoquer différents types d'armes : les armes parlantes⁹⁵, les armes allusives⁹⁶ et les armes à tendance⁹⁷.

Certaines armes n'ont pas de symbolique propre, car elles ont été réalisées sur simple commande et sans esprit.

De dextre⁹⁸ à senestre⁹⁹ et de haut en bas, se lit et se comprend un écu¹⁰⁰, comme dans le cas d'un écartelé¹⁰¹. Mais il faut toutefois préciser que le coeur¹⁰² d'un écu a une importance primordiale.

Un vocabulaire très riche et propre à l'héraldique qualifie le basonnement et sa symbolique.

Ainsi, l'ours¹⁰³ évoque la force, le lion (force, courage et vaillance), l'aigle (puissance), le sanglier (ténacité, fougue et courage), le cygne

⁹⁵ Exemple fictif : une famille Lion ayant un lion dans son écu.

⁹⁶ Allusion à un caractère particulier, à une vertu ou à un travers quelconque.

⁹⁷ Si l'on était Gibelin (= partisan de l'empereur), l'on portait volontiers l'aigle et le Guelfe : le lion.

⁹⁸ Bien que le mot latin "dexter" signifie à droite. Position de l'écu : à gauche (cf. Planche No 2), selon le porteur de l'écu et non selon la vision de la personne se trouvant en face de l'écu.

⁹⁹ Bien que le mot latin "sinister" signifie à gauche. Position de l'écu à droite (cf. Planche No 2), selon porteur de l'écu et non selon la vision de la personne se trouvant en face de l'écu.

¹⁰⁰ Du premier au quatrième (émail), par exemple.

¹⁰¹ Cf. Planche No 4.

¹⁰² (= centre du blason). Ex. "Sur-le-tout" voire "Sur le tout-du-tout" a une importance première pour ce qui est du blason et de son évocation.

¹⁰³ Il fut le roi des animaux, avant que le lion lui ravit la préséance.

(fierté et noblesse). Hormis les animaux, les chimères¹⁰⁴ ont des significations.

Les paysans portent généralement, dans leurs armoiries, des instruments aratoires qui indiquent leur profession.

En Suisse, la corporation des tanneurs a un lion dans l'écu, des tailleurs (des ciseaux), des tisserands (un griffon), etc.

Et nos amis de religion hébraïque ont par exemple un cerf¹⁰⁵, ou le lion de Judée.

5. LE TIMBRE ET SA SYMBOLIQUE

Le timbre se place donc au-dessus de l'écu; il peut s'agir d'un casque¹⁰⁶ ou d'une couronne¹⁰⁷, voire d'un tortil¹⁰⁸ ou d'un bonnet.

Le timbre, dans l'héraldique ecclésiastique, a également une grande valeur de reconnaissance par sa symbolique; l'écu papal est rehaussé par la tiare; les mitres et chapeaux selon l'émail déterminent le rang des prélats¹⁰⁹.

Par le timbre¹¹⁰, l'on peut arriver à déterminer le titre ou le rang dans une hiérarchie¹¹¹, mais cela n'est pas toujours possible (ex. lorsqu'il s'agit, en fait, plutôt de fantaisies d'héraldistes).

¹⁰⁴ Animaux mythologiques : le dragon, le basilisc, le griffon, la licorne se trouvent dans certains écus.

¹⁰⁵ Hirsch (nom de famille) = le cerf en allemand.

¹⁰⁶ Ex. le heaume. Pouvant regarder à dextre, de face ou à senestre. Grille ouverte ou non.

¹⁰⁷ Symbolisant, selon les types, du vicomte à l'empereur.

¹⁰⁸ Symbolisant le titre de baron.

¹⁰⁹ Distinction possible notamment grâce au nombre de pompons (ou glands) et à leur couleur héraldique.

¹¹⁰ On ne met pas une couronne sur un heaume, en principe, en France; mais cela se fait ailleurs.

¹¹¹ Tout dépend des règles dans un pays donné. En Suisse occidentale, pas d'importance généralement.

Au cours des siècles et selon les pays, le timbre a plus ou moins d'importance et peut être fort différent.

Parfois même, le timbre est aussi important que l'écu et permet une reconnaissance immédiate; c'est le cas du timbre du Prince de Galles.

V TITRE FINAL

De nos jours, l'héraldique a encore une grande valeur puisque chaque Etat a son drapeau à ses armes et que, parfois, les Etats ont même gardé le souvenir du héraut¹¹²; cependant, ce dernier a été véritablement remplacé par les héraldistes, dépositaires d'un savoir et d'une tradition.

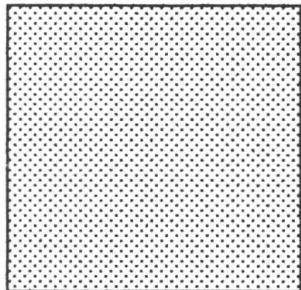
Gageons que l'oeuvre, jusqu'ici accomplie, se poursuit et ne se fige pas dans l'idée d'un siècle d'or ou celui d'une grande époque révolue.

Puisse donc le Blason vivre une nouvelle époque et passionner encore les prochaines générations !

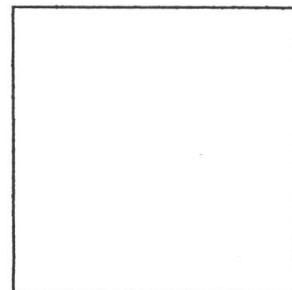
¹¹²

Avec des huissiers en livrée aux "couleurs" de leur pays. Cas en Suisse, en Grande-Bretagne...

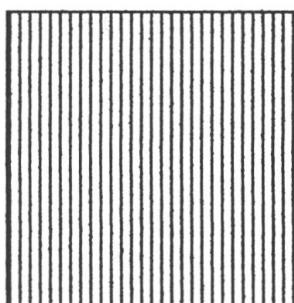
Emaux héraldiques:



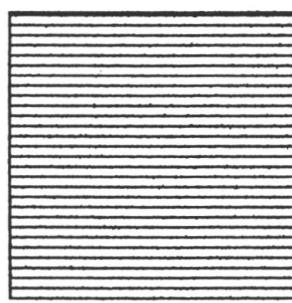
“Or” = jaune



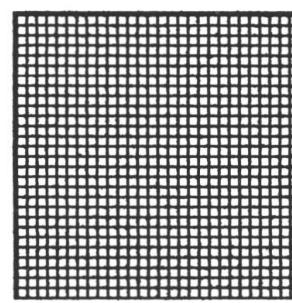
“Argent” = blanc



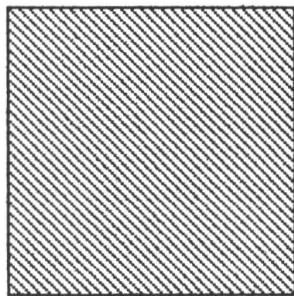
“Gueules” = rouge



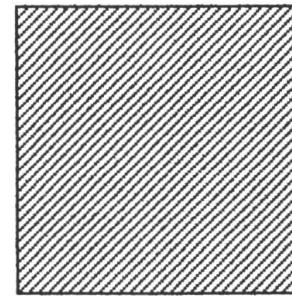
“Azur” = bleu



“Sable” = noir



“Sinople” = vert



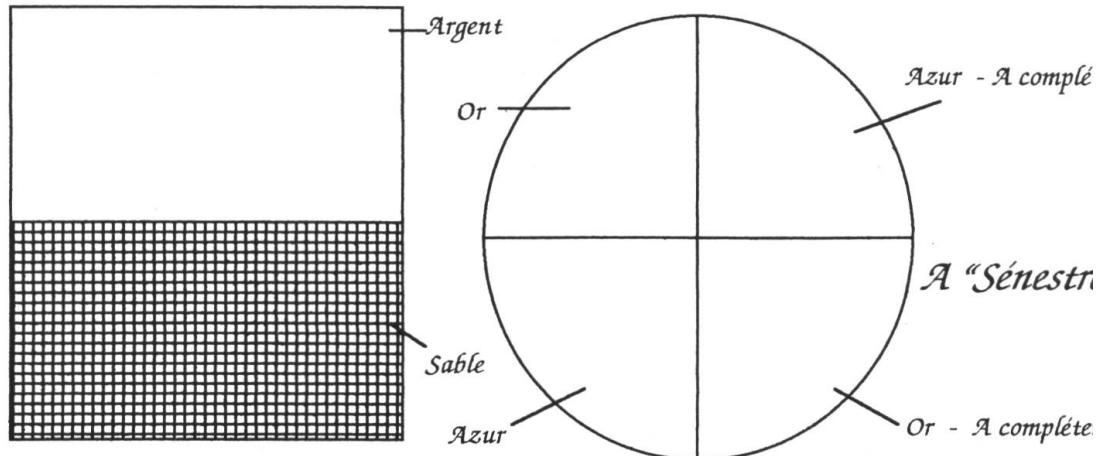
“Pourpre”

Les Armoiries:

Le Cri se met dans ce listel

TIMBRE(S)

À "Dextre"



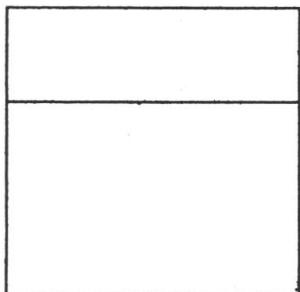
Là se placent les éventuelles marques de dignité

La Devise se met ici, dans une banderole

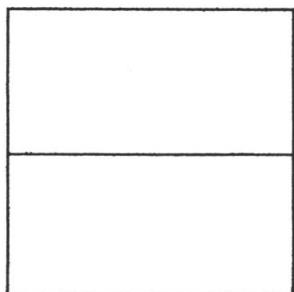
MONSIEUR

MADAME

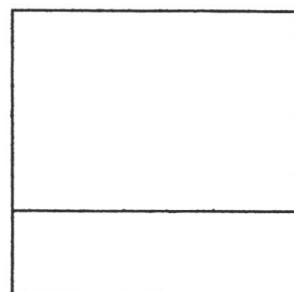
Partitions de l'écu: 1°



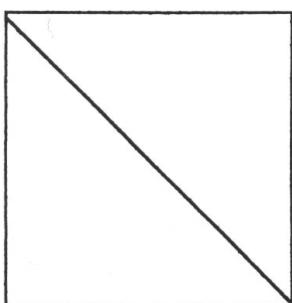
“En Chef”



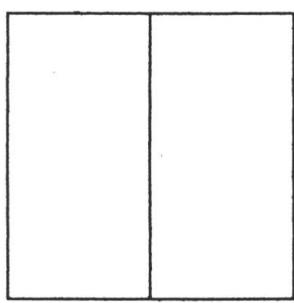
“Coupé”



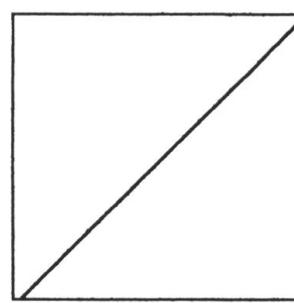
“En Champagne”



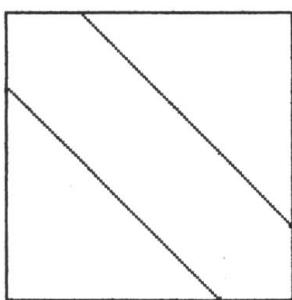
“Tranché”



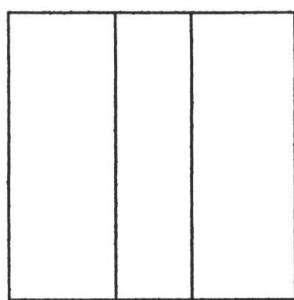
“Parti”



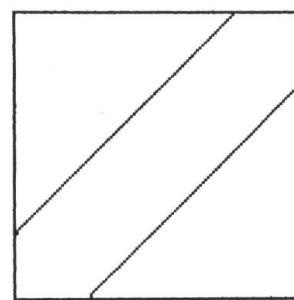
“Taillé”



“En Bande”

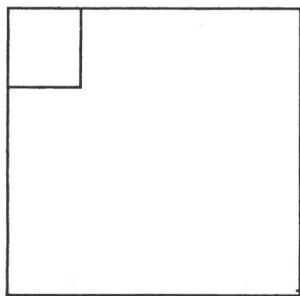


“Le Pal”

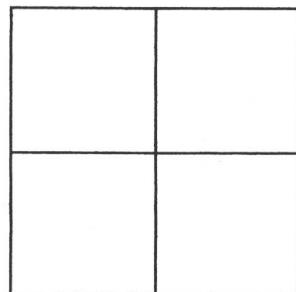


“En Barre”

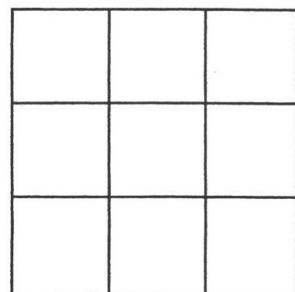
Partitions de l'écu: 2°



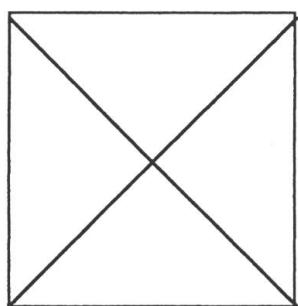
“Franc-Canton”



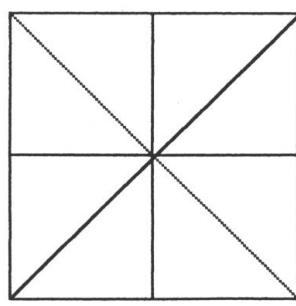
“Ecartelé”



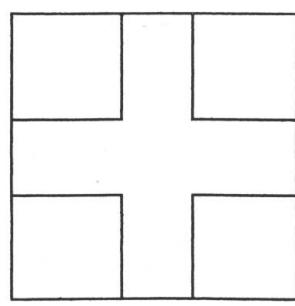
“Equipolé”



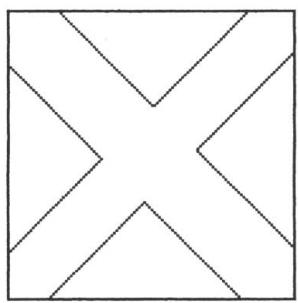
“Ecartelé en Sautoir”



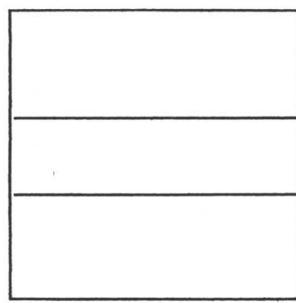
“Le Gironné”



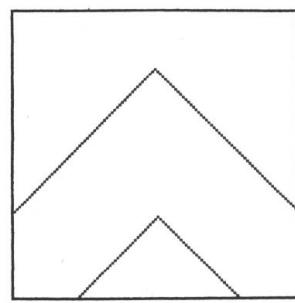
“La Croix”



“Le Sautoir”



“La Fasce”



“Le Chevron”